

# LA REFORME DU LYCEE

L'Enseignement Catholique 44 se réjouit du fait que les lycées, avec leurs chefs d'établissements et leurs équipes, se soient emparés avec dynamisme de cette réforme, en n'oubliant jamais le sens, à savoir la possibilité offerte aux jeunes des classes de 2<sup>nd</sup>e GT de construire un parcours de formation dans un continuum Bac-3/Bac +3, sans que ce parcours soit « enfermant » par rapport à l'entrée dans le supérieur.

## **1 – Point sur les axes de travail 2018 :**

- Le plan d'animation institutionnelle mis en œuvre par Direction diocésaine et proposé aux lycées a notamment permis de travailler ces axes :
  - o L'accompagnement à l'orientation dès la fin du collège, et le lien avec l'enseignement supérieur
  - o Une réflexion sur les de la réforme par rapport à l'évaluation au lycée général (le BAC, dans sa forme « examen terminal » ne représentant plus que 60 % de la note finale)
  - o La mise en réseau de lycées, au service d'un parcours de formation le plus diversifié possible, à travers des conventionnements entre établissements (déplacements d'élèves, enseignement à distance,...)
  - o **A titre expérimental, création d'une plateforme numérique d'enseignement à distance, concernant l'enseignement Langue et Cultures de l'Antiquité entre les lycées St Joseph de Châteaubriant et Notre Dame de Toutes Aides à Nantes, pour un fonctionnement opérationnel à la rentrée 2019 après évaluation du dispositif.**

## **2 – Premier bilan de la rentrée 2019 (voie générale) :**

- Chaque lycée, en fonction de ses contraintes organisationnelles, de ses choix pédagogiques, a mis en place des « menus » d'enseignement de spécialité ou laissé le libre choix aux élèves ;
- Concernant le choix de ces enseignements de spécialité, voici le « classement » des choix effectués par les élèves parmi les 7 spécialités présentes dans tous nos lycées : (pour rappel, les élèves de 2<sup>nd</sup>e GT qui optaient pour la voie générale devaient choisir 3 enseignements)
  - o MATHS : 71 %
  - o PHYSIQUE CHIMIE : 48 %
  - o SES : 45 %
  - o SVT : 41 %
  - o HG GEO GEO SC PO : 39 %
  - o LLCE : 26 %
  - o HUMANITES PHILO : 16 %
- Comme sur le plan national, on note que les mathématiques sont l'enseignement le plus choisi par les élèves. Ceci peut s'expliquer de deux manières :
  - o Absence de cette matière dans le tronc commun (si ce n'est à travers l'enseignement scientifique)
  - o Probablement, de la part des familles, une volonté de se « rassurer » pour la suite
- Toutefois, ces chiffres ne rendent pas compte du fait que, globalement, les jeunes ont « composé » des menus de formations qui ne reproduisent pas l'ancienne hiérarchie des séries. Les données nationales dont nous disposons font en effet apparaître une « triplète »

maths/sciences physiques/SVT choisie à 26 %, quand la série S représentait 50 % des élèves. Les constats de rentrée nous permettront dans quelques temps d'avoir une cartographie plus précise des parcours choisis par les jeunes de notre réseau.

- Il sera évidemment intéressant d'observer quel enseignement les élèves abandonneront en fin de 1<sup>ère</sup>, ce sera là un des enjeux de l'accompagnement à l'orientation.

### **3 – Priorités de la DEC 44 pour les deux années scolaires 2019/2020 et 2020/2021 (préparation du Bac 2021) :**

- **Poursuivre le travail de réflexion et d'accompagnement des établissements par rapport à l'orientation, en lien avec l'enseignement supérieur** (notamment l'UCO) et en lien avec le service Informations et Conseils aux Familles de l'A.P.E.L. 44
  - o Pour nos jeunes de 1<sup>ère</sup> de la voie générale, cette année 2019/2020 sera celle d'un choix : quel enseignement de spécialité « abandonner » ?...
  - o Ce choix qui sera éclairé par les actions menées dans le cadre de cet accompagnement à l'orientation, se fera bien en lien avec le projet d'orientation vers l'enseignement supérieur.
  - o Ceci étant, l'université, qu'elle soit publique ou privée, est-elle aussi rentrée dans cette réforme du continuum Bac-3/Bac +3. C'est ainsi que, depuis l'année scolaire dernière, à chaque licence est associé un corpus de compétences permettant aux jeunes de se positionner. Rappelons que les licences en université restent ouvertes aux jeunes détenteurs d'un BAC, quel qu'il soit. En cela, la réforme n'a rien changé. Nous pouvons au contraire avancer qu'elle renforce la préparation du jeune au monde universitaire.
- **Promouvoir et étendre à partir de l'expérience menée entre St Joseph et Notre-Dame de Toutes Aides, l'enseignement à distance par l'utilisation du numérique.**
- **Développer le travail collaboratif entre enseignants** en proposant des groupes de travail pour les disciplines nouvelles ou transformées (par exemple les disciplines centrées sur le numérique et l'informatique, les enseignements artistiques).
- **Accompagner les équipes dans la mise en œuvre du « grand oral ».**
- **Sensibiliser les Animateurs en Pastorale Scolaire des lycées** (en cohérence avec une des orientations diocésaines : l'école catholique, lieu de formation au discernement, au choix, à la liberté et à la responsabilité),.
- **Entamer, avec les équipes pédagogiques, une réflexion sur l'évaluation au lycée général :**
  - o *Rappelons que le nouveau Bac, dont l'obtention dépend toujours d'une série d'épreuves finales pour 60 % de la note globale, repose également sur du contrôle continu, lequel se présente sous deux formes : des épreuves communes à tous les lycées (30 %) et une part (10 %) reposant sur la moyenne des notes obtenues dans le cadre des évaluations conduites « au fil » des apprentissages.*

☞ *Nous avons là une opportunité : repenser l'évaluation au lycée, non plus uniquement comme la sanction permettant la délivrance ou non d'un diplôme, mais bien comme un ensemble d'outils, d'indicateurs, permettant aux enseignants d'accompagner le jeune dans son parcours, l'évaluation faisant alors pleinement partie de l'apprentissage.*

*Pour le suivi de cette réforme et des axes à développer, le pôle « Pédagogique Educatif et Pastoral » de la direction diocésaine met en place un groupe de travail, composé de chefs d'établissements pour participer à cette co-construction visant à « réussir ensemble » cette réforme qui va dans le sens de la valorisation des parcours de formation des jeunes.*